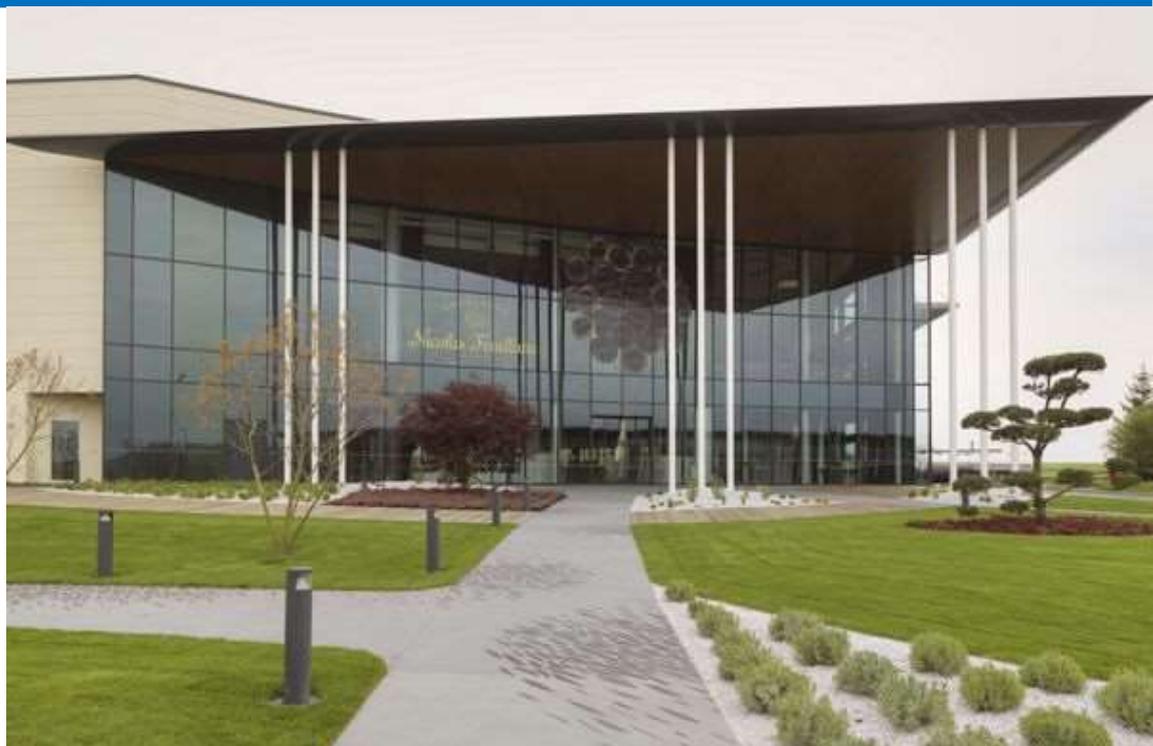




CD40 A - Plumecoq
51530 Chouilly

Contacts :
py.raffin@tevc.fr

Site web :
www.tevc.fr



Créé en : 2022 de la fusion du Centre viticole Nicolas Feuillatte et de la Coopérative régionale des vins de Champagne

CA en 2022 : 280 M€

Nombre de salariés : 350

Part des achats dans le CA : 10% hors achats raisins et vins

Principales familles d'achat : Matières sèches, frais généraux...

LES ACHATS RESPONSABLES : POURQUOI ?

A quels enjeux l'entreprise était-elle confrontée ?

Suite à la fusion de plusieurs structures, le groupe TEVC est en phase de structuration et de développement d'une démarche RSE groupe.

Dans ce cadre, le service Achats est fortement impliqué pour intégrer les engagements portés au travers la démarche RSE dans les achats responsables.

Quelle a été la motivation à s'engager dans une telle démarche ?

Cette notion d'achats responsables fait écho à la structure même de l'entreprise qui est une coopérative, dont les actionnaires sont les adhérents viticulteurs. La forme juridique et l'ancrage territorial liée à la nature de notre production, le champagne, nécessite d'avoir une politique d'achats en cohérence avec les valeurs coopératives. Nous souhaitons consolider ce que nous faisons déjà et voir comment l'étendre à la fois dans le périmètre groupe et à d'autres familles d'achat.

LES ACHATS RESPONSABLES COMMENT ?

Concrètement, comment avez-vous appréhendé la démarche ?

Le travail a été réalisé en binôme avec le service QHSE du Groupe, afin de favoriser l'articulation avec la démarche RSE et les outils déjà existants. Nous avons mobilisé l'outil ARES qui permet d'identifier les points forts et les points faibles des actions déjà en place et de structurer la démarche en intégrant les pistes de progrès identifiées.

A quoi le parcours vous a-t-il conduit ? Focus actions et bénéfice attendu

Nous avons principalement travaillé à poser le cadre stratégique de la démarche, grâce à une analyse des enjeux et à une réflexion sur la politique d'achats responsables à mener. Ces travaux sont venus mettre en cohérence et consolider des actions que nous menions déjà, grâce à des outils tels que le questionnaire fournisseur et la trame d'audit.

Action 1 : Rédaction d'une Charte achats responsables Groupe

La rédaction et la diffusion de ce document est une première étape dans l'harmonisation de nos pratiques au niveau du Groupe récemment créé. Elle nous permet d'avoir un document commun pour partager nos engagements.



Sensibilisation aux engagements de notre politique RSE Groupe et implication de nos fournisseurs

Action 2 : Déploiement concret de nos engagements dans le suivi de la relation fournisseur

Les engagements exprimés dans notre Charte ont été traduits en critères RSE (labellisation ou certification...) que nous intégrons dans le questionnaire annuel fournisseur, dans les audits et dans les bilans annuels de performance.



Opportunité d'échanges avec nos fournisseurs sur leurs pratiques
Mise en place d'un cadre qui soit impliquant pour les fournisseurs et qui permettent une vérification et un suivi des actions mises en avant dans le questionnaire fournisseur

Action 3 : Intégration de critères précis dans certaines familles de produits

Soucieux d'intégrer les enjeux environnementaux, nous avons identifié des familles de produits pour lesquels intégrer l'éco-conception ou l'origine dans les critères de sélection.



Relocalisation en Europe voire en France de certains produits (packaging...) avec une baisse de l'empreinte environnementale

Témoignage de Pierre-Yves Raffin, Responsable des Achats Groupe

« La formule de parcours SourCIng durable est très intéressante et change par rapport à une formation classique, car les outils proposés, l'accompagnement et le partage des expériences sont basés sur des éléments concrets de chaque participant, ce qui permet de progresser significativement tout au long du parcours. »